- 1. Débitrice: Dock games S.à r.l., Terreaux 15, 1003 Lausanne
- Déclaration de faillite: 15.07.2004
 Suspension de faillite: 08.09.2004
- 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 04.10.2004

5. Avance de frais: CHF 5'000.00
Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Office des faillites de Lausanne 1014 Lausanne

(00080309)